

NSK

COMPTES ANNUELS
AU
31 DECEMBRE 2022

UNSA SNADN
56, Rue Du Faubourg Montmartre
75009 Paris

Paris | Siège social
11 rue de Mogador
75009 Paris
T. +33 (0)1 42 601 606
F. +33 (0)1 42 613 792

Sénart
2 Points de Vue
77127 Lieusaint
T. +33 (0)1 60 564 433
F. +33 (0)1 60 685 689

Attestation de Présentation

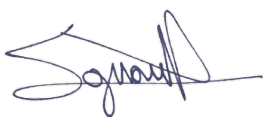
Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels du syndicat UNSA SNADN pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, et conformément à nos accords et aux termes de notre lettre de mission en date du 22 juillet 2013 nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des Experts-comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels se caractérisent par les données suivantes :

• Total bilan	:	14 317,29	€uros
• Produits d'exploitation	:	13 495,84	€uros
• Résultat net comptable	:	- 8 838,97	€uros

Fait à Paris, le 21 juillet 2023



Serge Girault
Associé
Expert-comptable

NSK

BILAN & RESULTAT
31/12/2022

PROJET



UNSA SNADN
BILAN AU 31/12/2022

ACTIF	31/12/2022			31/12/2021
	Valeur brute	Amort. & provisions	Valeur nette	Valeur nette
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	519.00	510.83	8.17	181.17
Immobilisations financières	-	-	-	-
Total 1	519.00	510.83	8.17	181.17
ACTIF CIRCULANT				
<u>STOCKS</u>	-	-	-	-
<u>CREANCES D'EXPLOITATION</u>				
Créances	-	-	-	-
Autres créances	-	-	-	-
<u>FOURNISSEURS DEBITEURS</u>	-	-	-	-
<u>COMPTES FINANCIERS</u>				
Disponibilités	13 469.12	-	13 469.12	20 734.54
<u>COMPTES DE REGULARISATION</u>				
Charges constatées d'avance	840.00	-	840.00	810.00
Total 2	14 309.12	-	14 309.12	21 544.54
TOTAL DE L'ACTIF	14 828.12	510.83	14 317.29	21 725.71

UNSA SNADN
BILAN AU 31/12/2022

PASSIF	31/12/2022	31/12/2021
FONDS PROPRES		
Réserves	-	-
Report à nouveau	20 213.73	13 674.35
Excédent (+) / Déficit de l'exercice (-)	(8 838.97)	6 539.38
Total 1	11 374.76	20 213.73
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES		
Provision pour charges	-	-
Total 2	-	-
DETTES		
<u>DETTES FINANCIERES</u>		
Dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Autres dettes financières	-	-
<u>DETTES D'EXPLOITATION</u>		
Charges à payer	-	-
Fournisseurs factures non parvenues	2 942.53	1 511.98
Divers	-	-
<u>COMPTE DE REGULARISATION</u>		
Produits constatés d'avance	-	-
Total 3	2 942.53	1 511.98
TOTAL DU PASSIF	14 317.29	21 725.71

UNSA SNADN
COMPTE DE RESULTAT - 31 DECEMBRE 2022

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE	31/12/2022	31/12/2021
COTISATIONS	13 495.84	16 162.34
TOTAL I - PRODUITS D'EXPLOITATION	13 495.84	16 162.34
ACHATS NON STOCKES DE MATIERE ET FOURNITURES	396.23	550.72
REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES HONORAIRES	4 830.07	1 320.00
DEPLACEMENTS, MISSION ET RECEPTIONS	2 407.14	785.32
CATALOGUES, IMPRIMES, COMMUNICATIONS	8 457.00	810.00
FRAIS POSTAUX ET TELECOMMUNICATION	956.42	940.29
FRAIS BANCAIRES DIVERS	493.08	568.98
REVERSEMENTS AUX ORGANISATIONS AFFILIEES	4 992.00	4 500.00
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	173.00	173.00
TOTAL II - CHARGES D'EXPLOITATION	22 704.94	9 648.31
RESULTAT D'EXPLOITATION (TOTAL I - TOTAL II) -	(9 209.10)	6 514.03
PRODUITS FINANCIERS	70.13	25.35
CHARGES FINANCIERES	-	-
RESULTAT FINANCIER	70.13	25.35
RESULTAT COURANT	(9 138.97)	6 539.38
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 300.00	-
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 300.00	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000.00	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000.00	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL	300.00	-
RESULTAT DE L'EXERCICE	(8 838.97)	6 539.38

NSK

groupe-nsk.com

ANNEXE



**UNSA SNADN
COMPTES AU 31 DECEMBRE 2022**

NOTES ANNEXES

NOTE 1 : PRESENTATION DU SYNDICAT ET FAITS CARACTERISTIQUES

Le Syndicat National des Activités de Déchets et du Nettoyement assume la représentation de la profession et la défense des intérêts collectifs des salariés des réseaux couverts par la Convention Collective des Activités du Déchets et du Nettoyement.

Le SNADN-UNSA est affiliée à l'UNSA Transport.

NOTE 2 : FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'assemblée générale du syndicat s'est tenue le 9 novembre 2022.

NOTE 3 : PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes du syndicat ont été établis sur la base d'une comptabilité d'engagement tenue conformément aux principes énoncés par le plan comptable général (règlement 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé sans but lucratif, et par l'avis CNC 2009-07 du Conseil National de la Comptabilité (Règlement 2009-10 JO du 7 janvier 2010).

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrale des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

Continuité de l'exploitation,
Image fidèle,
Comparabilité,
Régularité,
Sincérité,
Indépendance des exercices,
Permanence des méthodes,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

NSK

■ IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée de vie prévue des biens.

■ CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation doit être enregistrée lorsque leur valeur d'inventaire des créances est inférieure à leur valeur comptable.

■ COMPTES DE CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres du syndicat peuvent être constitués :

- Du report à nouveau,
- Du résultat de l'exercice,
- Et, éventuellement, des réserves constituées pour faire face aux dépenses découlant des événements pluriannuels.

■ REGLES DE RATTACHEMENTS DES CHARGES ET DES PRODUITS

Les charges et produits enregistrés en comptabilité concernent l'exercice. Le fait générateur de la reconnaissance du produit d'une cotisation correspond à l'encaissement effectif de la cotisation.

Le syndicat comptabilise les cotisations encaissées pour leur montant brut et enregistre les versements en charges.

Le fait générateur de la comptabilisation en produit des autres ressources du syndicat est la période de rattachement dudit produit, lequel est provisionné le cas échéant.

NOTE 4 : INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

4.1 ETAT DES IMMOBILISATIONS

Nature	Valeur d'acquisition	Amortissements antérieurs	Amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés	Valeur nette au 31/12/2021
PC Portable Asus S412 DA	519.00 €	337.83 €	173.00	510.83 €	8.17 €
TOTAL	519.00 €	337.83 €	173.00 €	510.83 €	8.17 €

NSK

4.2 ETAT DES DETTES

DETAIL DES DETTES	MONTANT
HONORAIRES NSK	1 380.00
HONORAIRES AVOCAT	1 442.34
FRAIS BANCAIRES	120.19
TOTAL DES DETTES	2 942.53

4.3 TRESORERIE

TRESORERIE	MONTANT
BANQUE POPULAIRE	5 163.47
CREDIT MUTUEL	3 319.93
COMPTES BANCAIRES	8 483.40
LIVRET BLEU	5 162.72
LIVRET	5 162.72
Total	13 646.12

4.4 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Le poste de charges constatées d'avance, de 840 euros, enregistre les achats d'agendas 2023.

NSK

4.5 FONDS PROPRES

4.5.1 VARIATION

COMPTES	VALEUR A L'OUVERTURE	AUGMENTATION	DIMINUTION	VALEUR A LA CLOTURE
REPORT A NOUVEAU	13 674.35	6 539.38	0.00	20 213.73
RESULTAT 2021 (EXCEDENT)	6 539.38		6 539.38	-
RESULTAT 2022 (DEFICIT)			8 838.97	-8 838.97
TOTAL	20 213.73	6 539.38	15 378.35	11 374.76

4.5.2 PROPOSITION D'AFFECTATION DU BENEFICE DE L'EXERCICE ET DES RESERVES ANTERIEUREMENT CONSTITUEES

Il est proposé d'affecter le bénéfice de l'exercice sur le report à nouveau.

NOTE 5 : INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 COMPOSITION DES PRODUITS D'EXPLOITATION

Le détail des autres produits est indiqué dans le compte de résultat.

5.2 AUTRES CHARGES

Le détail des charges est indiqué dans le compte de résultat.

5.3 TABLEAU DES RESSOURCES NETTES DE FONCTIONNEMENT

	Montant
Cotisations de l'exercice	13 495.84
Produits financiers	70.13
Estimation reversement droit syndical	-4 992.00
Part des ressources appartenant au SNADN	8 573.97

NSK

5.4 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les charges et produits exceptionnels sont relatifs aux sommes payées ou reçues dans le cadre de procédures juridiques.

NOTE 6 : INFORMATIONS DIVERSES

Le syndicat n'emploie pas de personnel salarié.

NOTE 7 : ENGAGEMENTS RECUS

Néant.